

Communiqué de la conférence pour la sécurité et la coopération européennes (Vienne, 1er décembre 1969)

Légende: Réunissant 300 participants issus de différents mouvements politiques et socioculturels, la conférence pour la sécurité et la coopération européennes, à caractère non gouvernemental, qui se tient à Vienne du 29 novembre au 1er décembre 1969, plaide pour la convocation en 1970 à Helsinki d'une conférence des États européens, à laquelle participeraient les deux États allemands, ainsi que pour l'établissement d'un système de sécurité collective qui rendrait inutile l'existence des deux groupements militaires.

Source: Conférence pour la sécurité et la coopération européennes, Vienne 29-30 novembre - 1er décembre 1969, Communiqué. Bruxelles: M. Lambilliotte, Directeur de la revue "Synthèses", 1969. 30 p.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/communique_de_la_conference_pour_la_securite_et_la_cooperation_europeennes_vienne_1er_decembre_1969-fr-57a5dc26-aa33-42ef-b33b-bb0acc530ed8.html

Date de dernière mise à jour: 06/09/2012

Conférence pour la sécurité et la coopération européennes (Vienne, 29-30 novembre - 1er décembre 1969)

Communiqué

Les 29, 30 novembre et 1^{er} décembre 1969 s'est tenue à Vienne la « Conférence pour la Sécurité et la Coopération européennes », présidée par MM. Maurice Lambilliotte, le Chanoine Raymond Goor (Belgique) et Jaroslav Iwaszkiewicz (Pologne). Elle a été dirigée par un comité-directeur composé de représentants de 16 pays et placée sous la présidence d'honneur d'éminentes personnalités européennes.

Les 300 délégués et observateurs de 26 pays et de 23 organisations internationales : parlementaires, hommes politiques, syndicalistes, écrivains, savants et artistes, personnalités religieuses, se sont penchés, dans une atmosphère de libre discussion, sur les problèmes ayant pour objectif d'assurer la sécurité et la coopération de l'Europe tout entière.

Cette Conférence a été précédée par des réunions préparatoires qui en ont déterminé l'orientation et fixé l'ordre du jour. Elle a suscité un grand intérêt dans l'opinion publique et l'adhésion d'une large fraction de la population européenne : plus de cent journalistes internationaux ont assisté aux séances plénières et aux conférences de presse qui se sont tenues chaque jour.

Les travaux de la Conférence se sont déroulés pour l'essentiel au sein des commissions sur les différents aspects de la sécurité et de la coopération européennes. Plus de la moitié des participants ont pris la parole.

Les membres de la première commission, qui ont débattu des réalités territoriales en Europe, se sont prononcés en faveur de la reconnaissance de toutes les frontières existantes et de l'établissement de relations avec la R.D.A. sur la base du droit international, comme condition du maintien de la paix en Europe.

Le débat au sein de la deuxième commission a porté sur la recherche des voies menant à l'établissement de la sécurité collective. Les membres de la Commission ont souligné que ce n'est qu'en créant sur le continent un système de sécurité collective et en développant la **coopération entre les Etats sur une base européenne**, que l'on peut mettre un terme à la course aux armements, mettre fin à la scission de l'Europe en groupements militaires et assurer une paix qui ne reposerait plus sur « l'équilibre de la terreur », mais sur les bases solides d'une coopération harmonieuse entre tous les Etats de l'Europe et dans un climat de confiance réciproque.

La troisième commission s'est consacrée au problème de la réduction des armements et à celui du désarmement. Ses membres se sont prononcés pour l'entrée en vigueur du Traité sur la non-prolifération des armes atomiques et sur la ratification sans réserve de ce Traité par tous les Etats européens. Ils ont exprimé leur profonde conviction que la renonciation à la force et à la menace d'y recourir, dans les rapports entre les Etats européens, est un des premiers pas dans la voie menant à la sécurité européenne et au désarmement général et complet.

La quatrième commission a procédé à un échange d'opinions sur les diverses formes de la coopération en Europe dans les domaines économique, scientifique et culturel. Cette coopération doit se baser sur l'égalité entre tous les Etats et ne comporter aucune discrimination.

Le problème de la participation de la jeunesse à la lutte pour la sécurité et la coopération européennes a été étudié par une commission spéciale dont les travaux ont réuni des dirigeants d'organisations nationales et internationales les plus diverses de la jeunesse.

Les participants à la Conférence ont salué unanimement la proposition de la convocation, à Helsinki, de la Conférence européenne des Etats et ont exprimé leurs vœux pour sa prompte convocation et son plein succès.

La Conférence a adopté avec enthousiasme en séance plénière de clôture la « Déclaration de Vienne ».

La Conférence s'est prononcée en faveur de nouvelles rencontres qui favoriseraient la sécurité et la coopération en Europe. Elle a accueilli favorablement l'idée de vastes assises européennes qui devraient se tenir en 1970. Dans cet esprit, elle a préconisé la tenue, à brève échéance, d'une rencontre consultative de représentants des divers milieux politiques, sociaux et culturels de l'Europe.

Un hommage de gratitude a été exprimé par tous les participants à M. Maurice Lambilliotte pour son rôle capital dans l'organisation de la Conférence de Vienne. La tâche lui a été confiée de diffuser les documents de la Conférence, d'en poursuivre les résultats acquis dans l'esprit de la Conférence, en particulier par une action auprès des gouvernements, des parlements, des organisations politiques et sociales des Etats européens, ainsi que de l'opinion publique. Le mandat lui a été également conféré d'entreprendre, avec d'autres personnalités intéressées, les initiatives opportunes pour la promotion de la sécurité et de la paix de l'Europe.

Déclaration de Vienne

Les représentants des mouvements de toutes tendances politiques, sociales, religieuses et culturelles de 26 pays d'Europe, réunis à Vienne, à la Conférence pour la Sécurité et la Coopération, se sont penchés dans une ambiance de libre discussion sur les problèmes d'actualité en vue d'assurer la paix sur le continent européen.

Ils en sont venus à la conclusion qu'un quart de siècle après que se soient tus en Europe les canons de la deuxième guerre mondiale, il n'existe toujours pas de garanties pour un développement pacifique des peuples et Etats d'Europe, pour une coopération harmonieuse entre eux dans les sphères politique, économique et culturelle.

La création d'une garantie et des conditions propices au développement pacifique de l'Europe exige de tous les Etats européens qu'ils confirment solennellement l'intégrité de toutes, les frontières qui sont établies sur le continent, qu'ils fondent désormais leurs rapports sur la base de la renonciation à la force ou à la menace d'y recourir; sur la base de l'égalité et de l'indépendance de tous les Etats, ainsi que du respect du droit souverain de chaque peuple de déterminer lui-même son destin.

Après avoir été le foyer de deux guerres mondiales, l'Europe peut et doit devenir le berceau d'une paix durable.

Les participants à la Conférence de Vienne sont unanimes pour considérer que la réalisation d'une paix durable en Europe peut être assurée pour le mieux, au prix des efforts collectifs des Etats européens et par la création d'un système efficace de sécurité paneuropéenne, ouvert à tous les pays, grands et petits, membres de groupements militaires ou neutres, capitalistes et socialistes. La création de ce système contribuerait et hâterait la fin de la scission de l'Europe en groupements militaires et rendrait inutile leur existence. Une paix durable en Europe favoriserait de façon décisive le désarmement et le renforcement de la paix universelle.

La Conférence de Vienne soutient l'idée de la convocation, en 1970, à Helsinki, de la Conférence Européenne sur la Sécurité et la Coopération, à laquelle tous les Etats participeront en égalité de droits. Elle constate que cette idée recueille un nombre sans cesse croissant d'adeptes dans les pays européens. Cela crée une atmosphère favorable pour que ne soit plus ajourné un échange de vues européen entre les Etats.

Nous saluons et appuyons toutes initiatives, venant des milieux publics ou gouvernementaux, d'hommes politiques et parlementaires, des représentants de syndicats, des organisations de femmes et de la jeunesse, ainsi que tout autre mouvement dont l'objectif est de renforcer la paix européenne.

De l'avis des participants à la Conférence, l'opinion publique que européenne la plus large peut et doit faire son apport à la détente, à la compréhension et à une coopération constructive dans tous les domaines sur le continent. La création d'une telle ambiance est l'affaire de tous les Européens.

Nous adressons à tous les partis politiques et organisations sociales, à tous les Européens, indépendamment

leur appartenance nationale, de leurs convictions politiques, de leur croyance, de leur âge et leur profession, cet appel :

— L'heure est venue de passer à des actes en faveur de la détente et de la sécurité en Europe. Il ne doit pas avoir d'indifférents lorsqu'il s'agit du destin de la paix européenne.

— Notre but : donner de nouveaux stimulants au mouvement des forces sociales européennes, qui seraient unies dans leur volonté de raffermir la paix sur notre continent, qui attireraient sur cette tâche l'attention de tous les peuples d'Europe.

— Les Européens peuvent et doivent exiger de leurs parlements et gouvernements la prise de conscience et une haute responsabilité, et la prise de mesures concrètes en vue de la solution des problèmes de la sécurité et de la coopération sur notre continent.

Nous nous prononçons, dès lors, pour une nouvelle rencontre européenne, sur la base la plus large possible, nous nous déclarons prêts à soutenir toutes initiatives dans ce sens.

L'avenir pacifique de l'Europe est à notre seuil. Mais pour y vivre, il faut le conquérir.

Compte rendu de la commission n° 1

Les réalités territoriales actuelles en Europe (Frontières et les deux Etats allemands)

La commission, réunissant 55 participants à la conférence, a débattu de ce thème les 29 et 30 novembre 1969 au cours de trois amples réunions. A la discussion très vivante prirent part 30 participants à la conférence de 17 nationalités européennes, y compris les représentants d'organisations internationales, telles que la Fédération démocratique internationale des Femmes, l'Union internationale des Juristes démocrates, la Conférence chrétienne pour la Paix et la Conférence de Berlin des Catholiques de pays européens. A l'appui d'arguments les plus divers, l'exposé fondamental du Prof. Dr Arvidson (Suède) a été approuvé à l'unanimité. La commission propose de joindre aux documents le texte élaboré par le Dr Arvidson.

La discussion a pris comme point de départ l'urgence de la convocation d'une première conférence pour la sécurité et la coopération européennes, à laquelle participeraient avec égalité des droits tous les Etats européens — y compris les deux Etats allemands. L'invitation adressée par le gouvernement finlandais à tous les Etats d'Europe pour la tenue d'une telle conférence à Helsinki ainsi que la réponse positive transmise jusqu'à présent par plus de vingt Etats européens ont été saluées tout spécialement. La commission a salué également la recommandation de concentrer cette première conférence pan-européenne pour la sécurité sur les questions les plus faciles à résoudre dans l'ensemble de ces problèmes, recommandation faite au cours de la Conférence de Prague des Ministres des Affaires étrangères des Etats du Pacte de Varsovie.

La commission a mis au clair le fait que la renonciation à la menace et à l'utilisation de la force se rapporte, en vertu de la Charte de l'ONU, en premier lieu à la protection de l'intégrité territoriale, à l'intangibilité des frontières de tous les Etats, ainsi qu'à la non-immixtion dans leurs affaires intérieures. C'est dans ce sens que tous les participants à la discussion ont porté une attention particulière sur la nécessité d'une reconnaissance nette et ayant force de loi, des réalités territoriales en Europe, de tous les Etats de notre continent à l'intérieur de leurs frontières actuelles. A l'appui de divers arguments, tous les participants à la discussion fondèrent la nécessité s'imposant depuis longtemps de la reconnaissance en droit international de la République démocratique allemande par tous les Etats européens, du caractère définitif et de l'intangibilité de la frontière occidentale de la Pologne sur l'Oder-Neisse et de la nullité *ab initio* des Accords de Munich de 1938.

Toutes ces démarches ont été envisagées eu égard à leur importance pour la sécurité de l'Europe tout entière et pour la paix mondiale. D'autre part, les porte-parole des deux Etats allemands ne furent pas les seuls à souligner l'urgence de l'abandon effectif de la prétention avancée par la R.F.A. à la représentation unique de même que de la doctrine interventionniste de Hallstein — en tant que partie intégrante d'une politique de paix indispensable. Les participants à la discussion affirmèrent que la population de la République fédérale ne serait pas la dernière à profiter de cette exigence. A cette politique de coexistence pacifique entre la

R.F.A. et la R.D.A. correspondrait — comme il a été souligné à plusieurs reprises — la participation à droits égaux des deux Etats à l'ensemble du système des Nations Unies comme d'ailleurs à la vie internationale.

Pour terminer, la commission a constaté à l'unanimité que la convocation urgente de la conférence pour la sécurité des Etats européens ne pouvait dépendre d'aucune restriction ni d'aucune condition préliminaire.

La commission recommande à la conférence d'appuyer toutes les actions servant la réalisation d'une conférence pour la sécurité européenne.

La commission est convaincue que les peuples européens réclameront de tous les gouvernements européens — sans exception — un OUI précis à la convocation rapide de la Conférence pour la sécurité européenne, un OUI sans limitations ni conditions préalables.

Rapport de la commission n° 2

Recherches des voies menant à l'établissement de la sécurité collective en Europe et qui rendrait inutile l'existence des deux groupements militaires

La Deuxième Commission de la Conférence pour la Sécurité et la Coopération Européennes a consacré son attention aux moyens permettant d'assurer la sécurité collective en Europe et de développer sur ce continent des conditions qui rendraient inutile l'existence des deux blocs militaires. La Commission a poursuivi ses travaux du 29 novembre au 1^{er} décembre. Elle s'est réunie en trois sessions auxquelles plus de 100 délégués à la Conférence ont pris part.

La Commission a entendu les rapports présentés par M. Stanislaw Trepczynski (Pologne) et M. Jean Gayetot (Belgique).

Dans son rapport, M. Trepczynski a souligné que la quête d'une formule assurant une sécurité européenne durable revêtait actuellement une importance primordiale aussi bien pour toutes les nations européennes que pour la paix mondiale. La ligne divisant les deux systèmes sociaux de notre temps passe précisément par notre continent. La coexistence pacifique sur notre continent est à la fois nécessaire et possible. Pour la première fois dans l'histoire, les frontières nationales en Europe correspondent aux intérêts de toutes les nations et aux objectifs de leur sécurité.

Cependant, M. Trepczynski affirme que la réalité européenne abrite encore de sérieux dangers potentiels. La paix y est basée non pas sur un système de sécurité européenne mais sur l'équilibre des forces caractérisé souvent comme balance de peur. D'immenses stocks d'armements y compris des armes de destruction massive — des armes nucléaires et actuellement même des armes chimiques et biologiques — ont été accumulés.

La garantie de la paix en Europe ne réside pas dans la poursuite de la course aux armements sur ce continent et dans le maintien des pactes militaires mais dans le développement des conditions qui permettraient de remplacer la course aux armements par le désarmement, qui rendraient l'existence même des pactes militaires inutiles. Le projet du développement d'un système de sécurité collective et de coopération générale dans l'Europe tout entière prévoit la création de telles conditions.

Dans son rapport, M. Trepczynski a souligné qu'une Conférence sur la Sécurité et la Coopération Européennes proposée par les pays socialistes dans l'Appel de Budapest pourrait mener au développement d'un tel système. Cette Conférence nécessiterait de bons préparatifs, notamment à l'aide de contacts bilatéraux entre les pays. De tels contacts ont déjà été noués.

Les pays socialistes, l'Union Soviétique, la Pologne, la R.D.A., la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Roumanie, la Bulgarie, ont entrepris de nombreuses initiatives importantes visant à trouver une solution au problème de la sécurité européenne. En Europe occidentale aussi, quelques propositions ont été faites à ce sujet bien que, jusqu'à présent, elles n'aient pas obtenu un large soutien. Toutes ces propositions méritent d'être prises en considération.

Le rapport donnait les conditions suivantes comme indispensables au développement du système de la sécurité européenne : la reconnaissance par tous les Etats européens des frontières d'après-guerre; la renonciation par l'Allemagne fédérale aux revendications non fondées de représenter « l'Allemagne tout entière »; la signature et l'application par l'Allemagne fédérale du traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Le rapport a également constaté que l'Allemagne fédérale devait changer sa politique vis-à-vis de Berlin-Ouest qui est une entité politique indépendante.

Pour conclure, le rapport a souligné que vu l'espoir croissant des nations d'Europe, le temps est venu de discuter et de résoudre les principaux problèmes de la sécurité européenne. Dans son rapport, M. Gayetot s'est tout particulièrement penché sur l'importance de l'affirmation qu'on pouvait aboutir à la sécurité européenne grâce aux efforts conjugués de tous les Etats d'Europe, de toutes les forces sociales œuvrant pour la paix, indépendamment de leurs opinions idéologiques, religieuses ou autres.

L'existence des alliances militaires opposées est à l'origine de la tension dans la situation en Europe, elle prête aux relations politiques le caractère d'un cercle vicieux, créant l'atmosphère de méfiance réciproque et complique encore davantage la quête des moyens qui permettraient de trouver une solution à cette situation. La confrontation des alliances militaires crée des contradictions dans l'interprétation du principe de l'autodétermination des nations et empêche la solution des problèmes européens qui sont les séquelles de la deuxième guerre mondiale. L'existence des blocs crée en Europe le sentiment d'insécurité, elle est à l'origine d'un sentiment d'une situation immorale dans les relations entre les Etats, elle encourage la course aux armements, renforce les forces militaristes et affaiblit les libertés politiques.

Dans la sphère économique, l'existence des groupements militaires ruine les rapports économiques existant entre les pays européens et constitue un immense fardeau pesant sur les budgets nationaux.

M. Gayetot a souligné que les principes de respect de l'indépendance et de la souveraineté de tous les Etats, la reconnaissance des frontières et des réalités territoriales actuelles, et l'obligation des Etats de résoudre les problèmes par des négociations, devraient contribuer au développement d'un climat de confiance et à la détente en Europe.

Parlant de la nécessité d'envisager les problèmes de la sécurité européenne dans le cadre de la sécurité dans d'autres régions du monde, M. Gayetot a parlé de la nécessité de créer en Europe une atmosphère de calme et d'amitié dépourvue autant que possible d'hypocrisie. Il a appelé tout le monde à œuvrer pour la création d'une Europe libre et juste qui unirait tous, ces éléments divers; d'une Europe où le progrès serait la force dominante, d'une Europe où on profiterait pleinement de la contribution de toutes les nations et où toutes les formes de coopération dans le domaine de la technologie, de la science, de la culture, de l'économie et dans le domaine social, seraient poursuivies sur la base d'une contribution égale de tous les Etats.

En tout, 41 délégués ont pris la parole au cours de la discussion; parmi eux, des membres du parlement, des personnalités politiques et officielles, des représentants de différentes organisations et mouvements nationaux et internationaux.

La majorité des orateurs aux réunions de la commission ont mis l'accent sur le besoin de garantir la sécurité européenne et de développer la coopération européenne. Les orateurs ont souligné l'importance de l'opinion publique pour la création en Europe d'un climat qui faciliterait la paix; l'accent a été mis aussi sur l'utilité des contacts entre différents Etats et différents groupes sociaux, contacts qui encourageraient le développement de la coopération européenne.

Sous ce rapport de nombreux orateurs ont parlé favorablement de l'initiative positive des pays socialistes qui ont proposé la convocation d'une Conférence pan-européenne et de la proposition de la Finlande d'accueillir cette Conférence. Tous les orateurs ont souligné l'importance de la convocation d'une Conférence sur la Sécurité et la Coopération pan-européennes au niveau gouvernemental et ont estimé qu'il était nécessaire d'agir de façon à ce que l'opinion publique dans les pays respectifs soutienne le plus largement possible la Conférence.

En discutant ce problème, les orateurs ont souligné l'importance des préparatifs immédiats et d'une bonne organisation de cette Conférence.

Pour de nombreux orateurs, le développement des contacts multilatéraux et bilatéraux en Europe constitue la voie principale permettant de libérer le continent des blocs militaires, but qu'on pourra atteindre graduellement. Plusieurs orateurs ont également suggéré que l'un des moyens menant à la sécurité européenne pourrait être un pacte de non-agression entre l'OTAN et l'Organisation du Traité de Varsovie, tandis que d'autres orateurs ont fait des réserves au sujet de cette proposition.

Plusieurs propositions, ont été faites relatives à la création d'institutions qui se donneraient pour objectif d'élargir la coopération en Europe et d'assurer la sécurité sur ce continent.

De nombreux orateurs ont mis l'accent sur l'importance d'une solution du problème de l'inviolabilité des frontières européennes et de l'intégrité territoriale des Etats comme moyen permettant la détente sur le continent et la réduction des forces militaires et du militarisme. Sous ce rapport ils ont tout particulièrement souligné l'importance de la reconnaissance internationale de la République démocratique allemande, comme membre à part entière de la famille des nations européennes. Certains orateurs ont souligné que la politique poursuivie par plusieurs Etats européens, politique basée sur une neutralité permanente, s'est montrée déjà dans le passé un facteur de stabilisation en Europe et une contribution importante à la sécurité européenne. Ils ont souligné que, même à l'avenir, une telle politique devrait jouer un rôle positif dans la prochaine normalisation de la situation en Europe. Plusieurs suggestions ont été faites, relatives aux procédés d'arbitrage et de médiation dans la solution des litiges entre des Etats européens, tout en respectant la souveraineté de chaque Etat. D'autres délégués ont exprimé leur opinion que l'introduction d'un système d'arbitrage obligatoire et de solution judiciaire des différends entre des Etats européens deviendra une nécessité permettant d'assurer la sécurité européenne.

La politique de la coexistence pacifique entre les Etats européens à systèmes sociaux différents qui a fait preuve de sa vigueur et de son influence positive dans les cas généralement connus d'amitié et de coopération établis entre de grands et petits pays, tel le cas des relations entre la Finlande et l'Union Soviétique, constitue le seul moyen efficace permettant de maintenir la paix sur le continent où des pays à systèmes politiques différents doivent maintenir de bonnes relations de voisinage.

De nombreux orateurs ont souligné l'importance de la sécurité européenne pour les autres régions du monde. Ils ont mis l'accent sur la nécessité de mettre fin à la guerre au Vietnam, de retirer les troupes U.S. du Vietnam et de reconnaître le droit du peuple vietnamien à l'autodétermination. Ils ont également souligné le rapport entre la lutte pour la coexistence pacifique d'une part et l'équilibre du développement économique dans les pays du Tiers Monde d'autre part. On a également fait remarquer que dans certains cas les moyens créés par les alignements militaires étaient utilisés contre la lutte pour l'indépendance en Afrique.

De nombreux orateurs ont mis l'accent sur les efforts publics contre l'armement atomique sur le continent et tout particulièrement contre les tentatives de violation des accords sur l'interdiction de l'armement nucléaire de la Bundeswehr.

Tout en exprimant leur satisfaction devant la signature du Traité sur la non-prolifération, les orateurs ont exprimé leurs réserves quant à certaines déclarations faites par le gouvernement de Bonn après la signature du Traité.

L'existence des régimes fascistes au Portugal, en Espagne et en Grèce — 25 ans après la défaite du nazisme — constitue un facteur sérieux de l'insécurité européenne, et la solidarité avec la lutte de ces peuples contre le fascisme est une condition importante de l'édification de la sécurité européenne.

Les orateurs ont pris note du rôle particulier joué par les syndicats dans les efforts pour la création d'un système de sécurité européenne collective; de la nécessité d'accomplir l'unité du mouvement syndical en Europe quant aux problèmes de la paix, de la sécurité et de la coopération des nations européennes et ceci

indépendamment de toutes les différences d'opinions. Les représentants des syndicats ont mis l'accent sur le fait que l'intérêt général des travailleurs pour la paix est lié à leur intérêt spécifique à sauvegarder et à élargir le progrès social, la liberté et les droits déjà acquis et leur rôle dans la société; d'autre part, les tensions internationales et les menaces contre la paix sont toujours accompagnées d'attaques et de menaces contre les droits syndicaux et la liberté démocratique.

Plusieurs orateurs ont parlé des événements de Tchécoslovaquie et ont exprimé leurs opinions respectives.

Le désir a été unanime de développer la coopération des forces éprises de paix en Europe et dans le monde entier, le caractère positif de ces efforts s'étant manifesté par la convocation de l'actuelle Conférence de Vienne et par ses délibérations fructueuses. On a affirmé qu'une discussion libre et démocratique constituait une méthode utile permettant d'éclaircir et de comparer les vues et de développer des contacts étendus sur des problèmes vitaux de la sécurité et de la coopération européennes. On a souligné que de tels contacts devraient avoir pour but de développer les actions contre le danger de guerre et pour la paix en Europe.

De nombreuses propositions relatives à la sécurité et à la coopération en Europe ont été faites au cours des réunions de la Commission dont l'utilité se manifestera dans les documents généraux de la Conférence de Vienne.

Tout particulièrement, l'idée d'organiser à l'avenir d'autres réunions des représentants européens officiels sur une large plateforme pour assurer la sécurité et la coopération en Europe a été considérée comme une remarque très constructive. Sous ce rapport les participants à la Commission soutiennent la tenue de consultations entre les représentants de différents camps politiques et officiels d'Europe. La Commission exprime sa conviction que M. Lambilliotte et ses collègues qui méritent la plus grande gratitude pour tous les efforts qu'ils ont déployés pour la convocation de la Conférence de Vienne, réussiront à réunir d'importantes personnalités d'Europe afin que celles-ci contribuent d'une manière importante aux préparatifs des prochaines réunions pan-européennes des représentants officiels. La Commission appelle toutes les forces démocratiques dont les activités et les initiatives sont importantes, à développer encore davantage leurs activités pour la sécurité et la coopération européennes.

La Commission se rend pleinement compte de ce que notre Conférence n'a qu'un caractère préliminaire et c'est pourquoi en enregistrant les propositions et les idées exprimées au cours de ses sessions, nous n'aspirons aucunement à présenter des conclusions globales et finales couvrant tous les problèmes de la sécurité et de la paix en Europe. Nous cherchions à discuter tous ces problèmes de manière à nous rapprocher et à nous unir. Nous sommes persuadés que la Conférence pan-européenne des Etats et de nouveaux forums des nations européennes permettront une solution générale de tous les problèmes complexes de la paix en Europe.

Rapport de la commission n° 3 Les armements et le désarmement

La Commission N° 3, ayant comme co-présidents MM. Gavrilescu Nicolae (Roumanie), et Laszlo Matyas (Hongrie) et comme vice-président Sir Philip Noel-Baker (Grande-Bretagne) et rapporteur M. Panites Peonides (Chypre), a débattu largement, pénétrée de leur haute responsabilité pour le destin de la paix, les problèmes concernant les armements et le désarmement, dans le contexte des préoccupations pour la réalisation de la sécurité en Europe.

Les participants ont entendu l'exposé préparé par M. Laszlo Matyas (Hongrie) et M. Lucien Radoux (Belgique), qui a constitué la base de la discussion.

Aux travaux de la commission ont participé 41 personnes, représentant différentes organisations nationales et internationales, ainsi que des participants à titre personnel et des observateurs.

Au cours de la discussion des 29-30 novembre, 26 interventions ont été écoutées. Tout en représentant des conceptions différentes, les interventions étaient caractérisées par un esprit constructif. Les participants ont

exprimé en pleine liberté leurs opinions concernant les problèmes soumis à la discussion. Ils ont préconisé des mesures, suggestions et initiatives dirigées vers le renforcement de la sécurité en Europe et la réalisation du désarmement.

En partant du caractère de cette Conférence, conférence non-gouvernementale, réunissant les représentants des couches les plus diverses de l'opinion publique, les orateurs ont souligné que le but de leurs propositions est d'alerter l'opinion publique, afin qu'elle contribue à la détermination des gouvernements d'œuvrer sans retard pour l'accomplissement de ces mesures.

Ils ont souligné que c'est une tâche primordiale d'accélérer la convocation de la conférence gouvernementale des Etats sur la sécurité européenne, avec la participation, sur la base d'égalité en droits, de tous les Etats du continent, et dans ce but de rechercher les facteurs qui nous rapprochent en même temps, tout en tenant compte des autres points de vues et suggestions qui s'expriment dans le dialogue international.

Les participants sont convaincus que les armes n'ont jamais encore résolu les problèmes internationaux; qu'après les guerres, les conflits qui ont conduit à des chocs armés à une échelle colossale — qui ont déjà provoqué deux guerres mondiales à notre siècle — ne faisaient que se reproduire sous une forme de plus en plus dangereuse et aiguë. De plus, nous sommes convaincus que les problèmes actuellement discutés en Europe peuvent être parfaitement réglés à l'âge nucléaire par la voie des négociations.

Le caractère collectif de la sécurité de notre continent signifie vouloir réaliser la sécurité non pas de certains Etats, et cela au détriment d'autres, mais celle de tous les pays européens sans exception. La sécurité ne peut être collective si celle d'un seul pays se voit menacée par un danger extérieur.

L'Europe peut et doit offrir l'exemple de la coexistence pacifique organisée entre des Etats à systèmes sociaux différents.

La Commission du Désarmement considère que la sécurité et la coopération européennes nécessitent des mesures énergiques qui doivent être prises par tous les Etats d'Europe, en vue de limiter les armements et par suite de réduire le potentiel militaire nucléaire ainsi que classique des blocs militaires et des pays.

Les participants estiment que parmi ces mesures celle qui présente un intérêt, vital et actuel est la réalisation d'une entente multilatérale entre les Etats de l'Europe sur la renonciation à la force et à la menace d'utiliser la force, et la solution des problèmes litigieux exclusivement par la voie pacifique.

Dans la réalisation de cette entente, nous voyons un des objectifs majeurs de la conférence gouvernementale européenne. L'Europe est un continent où les forces armées de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et celles du Pacte de Varsovie se font face en une concentration extrême, avec les plus redoutables des armes et avec la détermination la plus grande, où un conflit local comporte la menace d'une réaction politique et militaire en chaîne aboutissant à une guerre mondiale. De nos jours nous ne devrions pas chercher des arguments à l'appui du maintien et des raisons d'être des blocs politico-militaires.

La destruction mutuelle et générale des moyens de guerre serait de toute évidence un moyen efficace de mettre les groupements et les forces qui trouvent leur intérêt dans la guerre et le profit de l'industrie de guerre hors d'état de nuire.

Les participants à la discussion ont démontré les grandes dépenses militaires du monde et les conséquences négatives qui en découlent pour le développement de l'économie, de la culture et de la science, d'une part, et, d'autre part, le caractère destructif des armes modernes.

La commission a constaté que le désarmement a cessé d'être une formule abstraite de diplomatie. Ayant en vue les implications économiques de la course aux armements, l'esprit du désarmement est entré dans les cités ouvrières, les maisons paysannes, les laboratoires des savants. Derrière l'exigence du désarmement des forces sociales se rangent de réelles perspectives auxquelles il faut assigner de réelles tâches de combat.

Le désarmement général et complet serait le précurseur du monde qui naîtrait si les gens étaient tout à coup sages et de bon sens. Les participants à la discussion ont considéré unanimement que la solution radicale à la question du désarmement serait un désarmement général et complet. Déjà l'acceptation, prise en elle-même, de l'idée du désarmement universel ferait ressortir que les Etats consentants n'ont pas d'intentions agressives, qu'ils veulent fonder leurs relations sur l'amitié et la coopération. Il est évident que les conditions du désarmement universel sont parvenues à maturité. Il y a des gouvernements qui ne l'ont pas encore reconnu, mais les peuples en sont déjà conscients. Et c'est aux peuples d'exercer une pression sur les gouvernements qui se méfient du désarmement pour que ceux-ci apportent leur contribution à l'accord, d'une portée historique universelle, au traité sur le désarmement général et complet et à la réalisation contrôlée internationalement de ce dernier.

Dans la question du désarmement nous ne pouvons pas être les partisans du principe du tout ou rien. Il faut donc admettre l'utilité des mesures partielles, collatérales ou transitoires, si elles favorisent la détente et préparent le chemin vers l'objectif fondamental : le désarmement général.

Les premiers pas ont été faits déjà au moment où est né le Traité de Moscou sur la trêve atomique interdisant les essais d'armes nucléaires en trois sphères, le traité par lequel les puissances « cosmiques » ont convenu de l'usage de l'espace à des fins exclusivement pacifiques; et le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires a vu le jour.

Notre commission a pris acte avec satisfaction du début des négociations entamées à Helsinki entre les Etats-Unis et l'Union Soviétique sur la limitation des armements stratégiques. Le succès de ces négociations serait certainement d'un effet salutaire pour la sécurité de l'Europe et pourrait créer un climat favorable pour entamer le problème du désarmement. Le danger qui a toujours menacé et menace encore la paix du monde est celui d'une attaque par surprise ou d'une attaque inattendue, déclenchée à la suite d'un faux calcul ou de la méconnaissance des intentions de l'adversaire, ce danger aussi pourrait être réduit par ces négociations.

Les participants à la Commission considèrent que l'opinion publique doit soutenir les initiatives et les négociations qui se déroulent à l'ONU, dans le cadre de la Conférence sur le désarmement à Genève et les propositions semblables.

Sur la base du rapport et des propositions faite au cours des discussions s'est dégagée la certitude que les mesures les plus importantes pour la réalisation du désarmement sont les suivantes :

- L'interdiction de l'usage des armes nucléaires, l'élimination par étape des engins pouvant porter ces armes.
- L'interdiction inconditionnelle des essais d'armes nucléaires souterrains. L'interdiction de la fabrication des armes nucléaires et le « gel » des stocks d'armes, en sa deuxième étape, la réduction des stocks et ensuite leur liquidation complète.
- L'effort pour que tous les Etats européens qui n'ont pas encore signé ou ratifié le Traité de non-prolifération le fassent aussi vite que possible inconditionnellement. Les participants soulignent l'importance que peut avoir pour les Etats non-nucléaires la garantie que jamais et sous aucun prétexte ils ne seront menacés ou attaqués avec des armes nucléaires.

L'entrée en vigueur du traité de non-prolifération des armes nucléaires pourra encourager non seulement les mesures ultérieures de désarmement, mais, en vertu de l'article VI, elle obligera les Etats à poursuivre des négociations à cet effet, en premier lieu pour bloquer la course aux armements atomiques et conventionnels.

Dans les conditions actuelles, les mesures radicales dans le domaine du désarmement nucléaire peuvent être effectives à condition qu'elles soient réalisées par toutes les puissances nucléaires.

- L'interdiction la plus stricte des armes chimiques, bactériologiques et des moyens de guerre biologiques. Il faut lancer une campagne afin que la fabrication, l'essai, le stockage et l'emploi des armes chimiques et

biologiques soient simultanément interdits.

— Le soutien pour une entente entre les deux Etats allemands sur la base de l'égalité de droits et de la coexistence pacifique; la création de conditions dans lesquelles les armes ABC ne pourront être ni stockées, ni fabriquées sur leur territoire.

— La suppression de toutes les bases militaires étrangères et le retrait de toutes les forces militaires stationnant à l'étranger derrière leurs frontières nationales, dans le monde entier, auraient un effet certain sur la détente. En Europe il pourrait se constituer tour à tour des zones libres d'armes nucléaires, c'est-à-dire des zones où l'armement serait limité, par exemple en Scandinavie, dans les Balkans, dans la région de la Méditerranée. Evidemment, une zone libre d'armes nucléaires en Europe centrale, dans laquelle les deux Allemagne auraient également leur place, revêtirait une importance décisive. Il pourrait être question de la réduction des budgets militaires, de celle des effectifs des forces armées, de la renonciation à l'agression.

— La portée historique et la complexité des problèmes du désarmement, la situation spécifique de l'Europe et l'élaboration des problèmes du désarmement en rapport avec la sécurité européenne nécessiteraient l'examen des possibilités de créer un Institut Européen pour le Désarmement qui pourrait émettre des recommandations argumentées et documentées.

Certains orateurs ont encore soulevé les questions suivantes :

- L'importance des effets économiques du désarmement, favorisant le bien-être des peuples, peut être une force mobilisatrice dans la lutte pour le désarmement.
- Malgré les craintes de certains ouvriers que le désarmement puisse faire aboutir au chômage et à des crises économiques, en fait, le passage à une économie exclusivement pacifique peut être assuré sans crises et au bénéfice des masses laborieuses.
- La possibilité pour certains Etats de prendre des mesures de désarmement unilatérales, avec des garanties correspondantes.
- L'importance de la lutte contre la propagande militariste et la psychologie de guerre.
- Le problème du désarmement en Europe ne peut pas être traité isolément du désarmement dans le monde entier.
- L'importance du désarmement pour les pays en cours de développement.
- Il faut rechercher les obstacles principaux sur la voie du désarmement, il faut concentrer tous nos efforts à les combattre.
- L'arme est le symbole de la méfiance, le risque du désarmement est moindre que celui du maintien des armes.

Notre Commission de la Conférence pour la Sécurité et la Coopération a constaté que le désarmement est une nécessité absolue qui est à sa maturité historique et qui est une des exigences fondamentales de toute la société humaine. Sur notre globe il existe encore des gouvernements et d'autres forces politiques qui ne peuvent ou ne veulent pas s'en apercevoir. Elle propose que notre Conférence de Vienne s'adresse aux peuples du monde, aux jeunes, maîtres du monde de demain, aux partisans de la sécurité et de la coopération internationales, afin que tous s'unissent et exercent une pression sur les gouvernements encore hésitants pour qu'ils prennent au sérieux les débats sur le désarmement et travaillent sincèrement à l'élaboration en commun de mesures de désarmement qui conduiront, par l'édification progressive de la sécurité régionale d'aujourd'hui, à la garantie d'une paix universelle pour demain.

Compte rendu de la commission n° 4

Les diverses formes de la coopération en Europe

La 4^e Commission : « **Les diverses formes de la coopération en Europe** » a réuni une soixantaine de participants.

Sous la présidence de MM. Dimitre Bratanov (Bulgarie), Jean Schaefer (France), Giorgio Giovannoni (Italie) et Dobretsbergër (Autriche) elle a débattu largement des problèmes de la coopération en Europe, liés à celui de la sécurité de notre continent.

Des documents, en nombre important, ont servi à introduire les débats :

- Un rapport présenté par M. Jean Schaefer (France).
- Un ensemble de notes et communications sur certains aspects — à titre d'exemple — de cette coopération :
- sur la coopération économique (M. le Professeur Charles Roger - Belgique);
- sur la coopération universitaire et scolaire (Fédération de l'Education Nationale C.G.T. - France);
- sur la coopération médicale (M. le Docteur Roux - France);
- sur la coopération sanitaire et sociale (Fédération des Services de Santé C.G.T. - France);
- sur la coopération culturelle (M. Iwaszkiewicz, président de l'Union des Ecrivains - Pologne);
- sur la coopération artistique (Fédération du Spectacle C.G.T. - France);
- sur la coopération syndicale (M. Lipsi, membre de la C.G.I.L. - Italie).

Ces notes et communications sont d'ailleurs citées dans le rapport présenté par M. Schaefer, rapport qui, en raison aussi de l'apport d'un ensemble d'idées par M. le Sénateur J. Kevers (Belgique) fut non pas le travail du seul rapporteur, mais à la fois un travail collectif et une juxtaposition, de documents divers, destinés à solliciter la discussion dans divers domaines.

La discussion qui s'est engagée sur ces bases a été large et d'une totale liberté. Il y a eu 32 interventions, émanant de personnalités politiques, scientifiques, d'enseignants, de syndicalistes, de personnalités religieuses, d'artistes, de représentants des milieux paysans, de mouvements féminins et de jeunesse appartenant à des pays de régimes économiques et sociaux différents.

De nombreuses opinions ont été avancées, développant et précisant les thèmes abordés par le rapport. Ceux-ci sont conformes aux principes de la Charte des Nations Unies et à l'action de ses organismes spécialisés.

La Commission a constaté comme un fait positif le développement des échanges et relations en matière économique, commerciale, sociale, culturelle, technique et scientifique. Cela a permis la création d'un climat favorable à des efforts et des recherches plus poussés en vue de dépasser les résultats actuels.

Le développement futur de l'Europe et de sa sécurité exigent une collaboration entre tous les Etats, quel que soit leur régime économique et social. Cette collaboration requiert l'instauration d'un climat de confiance dont les voies de réalisation sont multiples.

Il faut tout d'abord le respect absolu des individus et des Etats.

Il faut aussi leur égalité absolue en droits et la garantie de l'exercice libre et effectif de ces droits qui permettra une participation, au plan matériel et spirituel, à la création et au développement de ce climat favorable. Ceci ne peut se faire que dans le respect de leur indépendance, de leur intégrité et de leur souveraineté. Il n'est pas normal que des traitements, discriminatoires soient appliqués à l'un ou l'autre d'entre eux.

En ce qui concerne les Etats, il faut reconnaître leur existence et s'engager réciproquement à assurer leur épanouissement.

La confiance doit permettre l'instauration d'un système nouveau de sécurité européenne.

Inversement, la sécurité assurée permettra le développement d'une véritable coopération.

La situation en Europe aura, à son tour, des conséquences positives sur l'amélioration du climat international.

La collaboration de toutes les tendances sociales, syndicales, culturelles, religieuses, économiques, des mouvements de jeunesse et des mouvements féminins, du monde enseignant, de la presse parlée, écrite ou télévisée, est indispensable pour favoriser l'expression de l'opinion publique qui saura contribuer à la recherche de solutions politiques dans le sens souhaité.

Les participants ont souligné la nécessité de supprimer les vestiges de la guerre froide; la discrimination dans les relations entre les Etats; l'utilisation de moyens modernes de communication de masse pour des appels à la haine et à la violence entre les peuples.

Comme moyens positifs pour réaliser ces objectifs, ont été avancées entre autres les idées suivantes :

- L'intensification de la coopération économique. Ceci implique un changement profond dans les formes actuelles du commerce, et l'élimination progressive des entraves.
- Une collaboration toujours plus poussée sur le plan scientifique et technologique permettra de mettre les progrès à la portée de tous.
- Il faut une coopération dans la mise en valeur des richesses naturelles et des sources d'énergie en Europe, dans l'intérêt mutuel des participants.
- Une coopération sur le plan social, éducatif et médical. Des recherches dans ces domaines doivent être menées en commun pour arriver à des résultats plus concrets.
- L'importance exceptionnelle du problème du désarmement et de la reconversion de l'industrie de guerre en industrie de paix.
- L'intensification des échanges culturels permettant une meilleure connaissance réciproque et l'élimination de nombreux préjugés. Les apports de chaque culture sont indispensables à l'instauration d'un humanisme nouveau.
- L'intensification des déplacements pour assurer des rencontres plus fréquentes entre des hommes et des institutions ayant des préoccupations similaires (jeunes, monde du théâtre et des arts, des sports, de l'économie, syndicats, etc.).
- L'influence positive que pourrait avoir sur le renouvellement des structures l'élimination de conceptions, de mentalités et d'institutions rétrogrades, telles que celles qui ont déclenché déjà le dernier conflit, et qui étouffent l'homme au lieu de l'épanouir.
- Une collaboration plus grande entre et avec les organismes déjà existants qui se préoccupent de ces questions.

De nombreux problèmes sont donc posés.

Une idée qui a émergé, destinée à donner une orientation plus large au terme de « coopération », est qu'il fallait substituer à la conception un peu trop technique que l'on pouvait en avoir, celle d'un véritable travail en commun. Autrement dit qu'une coopération véritable implique, entre autres, une recherche, une création en commun, et pour des objectifs pouvant dépasser la dimension des partenaires en cause, pour atteindre celle de l'humanité, et même conditionner son avenir.

Ainsi conçue, la coopération devient un élément nouveau et capital des relations internationales, acquérant une qualité nouvelle, avec un contenu dynamique, et influe par là même sur la nature des rapports des nations qui la pratiquent; elle constitue une réponse aux exigences objectives de notre temps.

Il convient aussi de déterminer une attitude collective propice à des négociations directes bilatérales et multilatérales entre les gouvernements et qui favorisent toutes les initiatives nationales et internationales

tendues vers la sécurité et la coopération européennes.

La Commission est d'avis que tous les problèmes évoqués doivent faire l'objet d'études à mener dans un cadre approprié.

La volonté de coopération et de sécurité ne peut se contenter de manifestations sporadiques, mais doit déboucher dans le concret. Notre conférence n'est qu'une étape vers de nouvelles rencontres plus larges dans un proche avenir.

Avec le renforcement de la sécurité et de la coopération européennes, le potentiel matériel et spirituel de notre continent pourra contribuer plus efficacement au progrès des pays en voie de développement.

Compte rendu de la réunion des jeunes participants à la rencontre

Les représentants des organisations internationales et nationales de la jeunesse et des étudiants participant à la Conférence de Vienne, se sont rencontrés pour avoir une discussion sur le rôle et les tâches de la jeunesse pour contribuer à la solution des grandes questions qui se posent à l'Europe, en vue d'assurer sa sécurité et développer la coopération.

Certes, le temps limité n'a pas permis d'approfondir l'ensemble des problèmes. Etant donné que les grandes questions politiques furent examinées dans les quatre commissions de la Conférence, la discussion a été centrée sur les bases possibles de la coopération ultérieure des organisations de la jeunesse et des étudiants. Ainsi, un certain nombre de points, et surtout de pistes de travail, se sont dégagés.

On a souligné la diversité sociale, politique et idéologique de la jeunesse actuelle en Europe. Mais si les mêmes divisions, qui séparent les Européens dans leur ensemble se retrouvent parmi les jeunes, tous ont de profondes raisons de contribuer à la solution des problèmes du présent et aspirent à la construction de l'avenir. Et cela, non seulement parce que la masse des jeunes ressent et subit plus durement les difficultés actuelles, mais surtout parce qu'ils ont tous de profondes raisons de s'engager activement dans la construction d'une Europe de Paix.

L'importance de la Conférence de Vienne, par ses travaux, son esprit et ses résultats, constitue une base pour le développement concerté de l'action ultérieure.

Les participants ont exprimé le vœu que cette Conférence de Vienne soit le point de départ de nouvelles initiatives de caractère encore plus vaste. Ils ont exprimé leur volonté de tout mettre en œuvre pour que la jeunesse soutienne notamment l'idée de la Conférence Européenne des gouvernements. L'action de la jeunesse prend tout son sens et sa pleine efficacité en étant un élément actif participant aux efforts de toutes les forces du continent. Dans le même temps, on a mis en valeur les responsabilités spécifiques et la nécessité d'actions propres de la jeunesse.

De telles actions impliquent une coopération sans exclusive permettant à tous les jeunes et à leurs organisations de se rencontrer, de confronter leurs opinions et leurs expériences, d'engager des actions communes. A cet égard, il est nécessaire de développer les contacts et les échanges de jeunes des différentes parties de l'Europe sans aucune discrimination.

Les participants ont manifesté leur volonté d'agir pour l'établissement d'un système de sécurité européen permettant d'aboutir à la dissolution des pactes militaires, pour la reconnaissance des réalités territoriales des frontières existantes en Europe et la reconnaissance de la R.D.A.

L'initiative des organisations de Jeunesse et d'Etudiants finlandais d'organiser une rencontre européenne de la Jeunesse à Helsinki a été accueillie avec intérêt.

Un accent particulier a été mis sur la nécessité de développer les diverses formes de coopération concrète permettant une meilleure connaissance mutuelle, telle que la coopération culturelle, sportive, touristique,

etc., et de développer des actions coordonnées pour la promotion des droits de la jeunesse à l'éducation et à la culture, au métier et au travail, à de justes rémunérations, à la participation à la solution des grandes questions la concernant.

On a mis en valeur le fait que la jeunesse européenne se sent profondément solidaire des jeunes du monde entier, qui luttent pour leur indépendance et la liberté.

Enfin, les jeunes d'Europe, qui aspirent à vivre en paix, ne veulent ni de la renaissance du fascisme, ni de l'éclosion d'une nouvelle guerre. Pour cette raison, ils veulent célébrer le 25^e anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale pour tirer les leçons du passé et les raisons de lutter pour l'avenir.

Bien sûr, comme nous l'avons souligné au début de ce rapport, il s'agit là essentiellement de pistes de travail. Bien sûr aussi, existent encore de nombreux points de discussion, voire de divergences. Mais l'ensemble des participants exprimèrent leur commune volonté de poursuivre le débat engagé, de renforcer le dialogue, de tout mettre en œuvre pour la réalisation d'actions communes permettant une contribution active et concrète à la coopération et à la sécurité européennes.

Présidence d'honneur

- Prof. Dr Stellan ARVIDSON (Suède); Comité International permanent pour la Reconnaissance de la R.D.A.
- Mgr BARTHA (Hongrie), évêque; Vice-président de la Conférence Chrétienne pour la Paix
- Mme Isabelle BLUME (Belgique); Président de l'Union Belge pour la Défense de la Paix
- Dr Hanna BOKOR-SZEGO (Hongrie), juriste
- Ambassadeur Dimitri BRATANOV (Bulgarie)
- M. Henri CAILLAVET (France), sénateur, ancien ministre
- Mme Helga DICKEL (R.F.A.), journaliste; Fédération Internationale Démocratique des Femmes
- Dr Jojin DIMITRIJEVIC (Yougoslavie), professeur d'Université
- Prof. Dr Josef DOBRETSBERGER (Autriche), Université de Vienne
- M. Arvedo FORNI (Italie); syndicaliste CGIL
- M. Andréa GAGGERO (Italie); Confédération Internationale pour le Désarmement et la Paix
- M. Jean GAYETOT (Belgique); Fédération Générale des Travailleurs de Belgique (Liège)
- M. Pierre GENSOUS (France); Secrétaire Général de la Fédération Syndicale Mondiale
- M. Raymond GUYOT (France); sénateur
- Dr Max HABICHT (Suisse); Conseiller juridique international
- Dr Tudor IONESCO (Roumanie); académicien
- M. Michel JOUET (France); Secrétaire Général de la Fédération Mondiale de la Jeunesse Démocratique
- M. Giorgio LA PIRA (Italie); Professeur à l'Université de Florence (Observ.)
- Prof. Dr Josef LUCAS (Tchécoslovaquie); Université de Prague
- M. Pierre MOREAU (Belgique); Mouvement Chrétien pour la Paix
- Sir Phillip. NOËL BAKER (Grande-Bretagne); Membre du Parlement; Prix Nobel de la Paix
- M. Ensio PARTANEN (Finlande); député
- Mgr Michail PHILARERT (U.R.S.S.); Métropolitain, Eglise orthodoxe d'Ukraine
- M. Nicola POLIANOV (U.R.S.S.); journaliste
- Prof. Dr Harold RASCH (R.F.A.); avocat, professeur (Observ.)
- Prof. Dr Renate RIEMECK (R.F.A.); Fränkischer Kreis
- M. Henri ROLIN (Belgique); Ministre d'Etat
- M. Louis SAILLANT (France); Président d'honneur de la F.S.M.
- Prof. Dr Peter Alfons STEINIGER (R.D.A.); Ligue allemande des Nations Unies
- Mgr Dr Leopold UNGAR (Autriche); prélat